



DÉCISIONS

COMITÉ RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Octobre 2014

Soixante et unième session

DÉCISION N° 1 ÉLECTION DU BUREAU

Président : S.E. Prof. Mohamed Saleh ben Ammar (Tunisie)

Vice-président : S.E. Dr Adeela Hammoud (Iraq)

Vice-président : S.E. Mme Saira Afzal Tarar (Pakistan)

S.E. le Dr Ali Ben Talib Al-Hinai (Oman) a été élu Président des Discussions techniques.

Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :

- Dr Mariam Al Jalahma (Bahreïn)
- Dr Mohsen Asadi Lari (République islamique d'Iran)
- M. Abderahmane Alaoui (Maroc)
- Dr Mohammad Tawfiq Mashal (Afghanistan)
- Dr Nabil Ben Saleh (Tunisie)
- Dr Samir Ben Yahmed (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Jaouad Mahjour (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Haifa Madi (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Sameen Siddiqi (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Samer Jabbour (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Naeema Al-Gasseer (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Mme Jane Nicholson (Bureau régional de la Méditerranée orientale)

DÉCISION N°2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité régional a adopté l'ordre du jour de la soixante et unième session.

DÉCISION N°3 EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ RÉGIONAL 2000-2011

Le Comité régional a décidé :

1. de continuer à soutenir le processus d'examen des résolutions au niveau régional, tel que recommandé par le Comité ad hoc ;
2. de retirer 79 résolutions appartenant à la catégorie des résolutions sujettes à extinction, comme ceci a été expliqué lors de la présentation faite durant la soixante et unième session du Comité régional ;

3. d'introduire un mécanisme de responsabilisation afin d'effectuer le suivi des résolutions actives et de rendre compte régulièrement de leur mise en œuvre ;
4. de rendre compte régulièrement au Comité régional de la mise en œuvre de la présente décision.

**DÉCISION N°4 DÉSIGNATION D'UN ÉTAT MEMBRE APPELÉ À SIÉGER AU
CONSEIL CONJOINT DE COORDINATION DU PROGRAMME
SPÉCIAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION CONCERNANT
LES MALADIES TROPICALES**

Le Comité régional a approuvé la désignation de l'Afghanistan pour siéger au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales pour une période de quatre ans du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018.

**DÉCISION N°5 DÉSIGNATION D'UN ÉTAT MEMBRE APPELÉ À SIÉGER AU
CONSEIL DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME**

Le Comité régional a soutenu la demande des membres régionaux siégeant actuellement au Conseil du Fonds mondial de lutte de passer d'un processus de gestion des circonscriptions sous la responsabilité de l'OMS à un mécanisme autonome et de transférer le processus de désignation d'un État Membre appelé à siéger au Conseil du Fonds mondial pour une période de trois ans du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, ainsi qu'ultérieurement, à ce nouveau mécanisme.

**DÉCISION N°6 DÉSIGNATION D'UN ÉTAT MEMBRE APPELÉ À SIÉGER AU
COMITÉ POLITIQUES ET COORDINATION DU PROGRAMME
SPÉCIAL DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE
FORMATION À LA RECHERCHE EN REPRODUCTION HUMAINE**

Le Comité régional a désigné l'Afghanistan pour siéger au Comité Politiques et Coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine pour une période de trois ans du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

**DÉCISION N°7 ATTRIBUTION DU PRIX DE L'ÉTAT DU KOWEÏT POUR LA LUTTE
CONTRE LE CANCER, LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES ET
LE DIABÈTE DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE
ORIENTALE**

Le Comité régional, sur la base de la recommandation du Comité de la fondation de l'État du Koweït pour la lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale, a décidé de ne pas décerner le prix cette année et d'accepter la recommandation formulée par le Comité en vue de réviser les critères de sélection.

DÉCISION N°8 LIEU ET DATE DES SESSIONS FUTURES DU COMITÉ RÉGIONAL

Le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-deuxième session le 8 octobre 2015 dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement.